L'HEURE DE LA RENTREE

Malgré une surcharge d'effectif, la rentrée s'est bien passée.
L'école primaire rassemble 84 élèves.
Ils sont 48 à la maternelle et 77 vont au collège à GAREOULT, soit environ 200 élèves en comptant ceux qui fréquentent le lycée à BRIGNOLES.

CAMION VENTE

L'Autilleur Auvergnat stationnera le mercredi 5 octobre 1994 de 16 heures à 19 heures au parking des Ferrages.

MISE AU POINT

Début 1994, la Commune a dû, en exécution d'un jugement du Tribunal Administratif de NICE, faire procéder à la démolition d'un édifice menaçant ruine, situé rue des Acacias (bulletins N°51-52-55).
Ces travaux comprenaient évidemment le recrépissage de la façade mise à nue par les démolisseurs.
M. GIACOSA, propriétaire de la maison mitoyenne ayant souhaité effectuer, à cette occasion, des travaux confortatifs de son habitation, il confiait la réalisation d'un mur de soutènement à une entreprise du village.
Ce qui fut fait naturellement aux frais de M. GIACOSA et non aux frais de la Commune.
Rendons à César..... ce qui lui appartient !

Petit à petit, l'oiseau fait son nid...
Ce qui est vrai pour les uns, ne l'est pas toujours pour les autres !...
Ci-contre, exemple d'infraction au Code de l'urbanisme qui peut avoir une suite judiciaire.
Toute construction, de quelque nature qu'elle soit, doit donner lieu à autorisation sous peine d'ennuis sérieux pour les contrevenants.

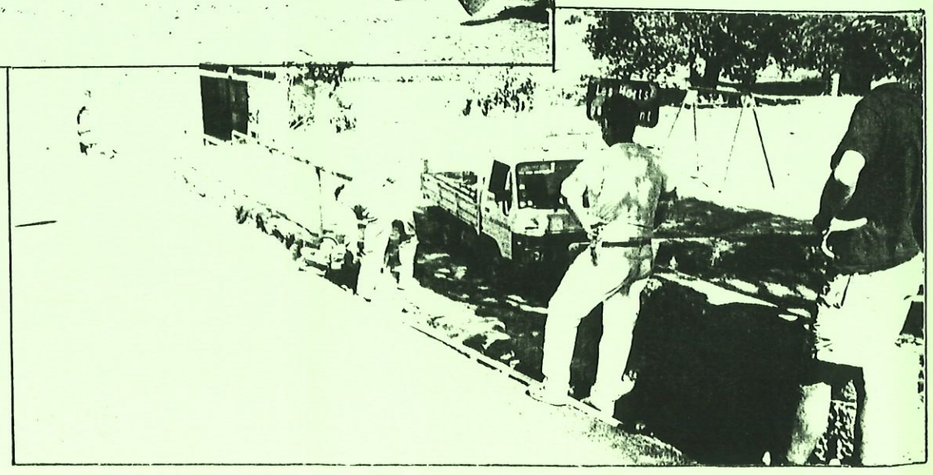

Une barrière de protection est mise en place chemin du Pont-Vieux, le long de l'espace récréatif.

SAINTE-ANASTASIE

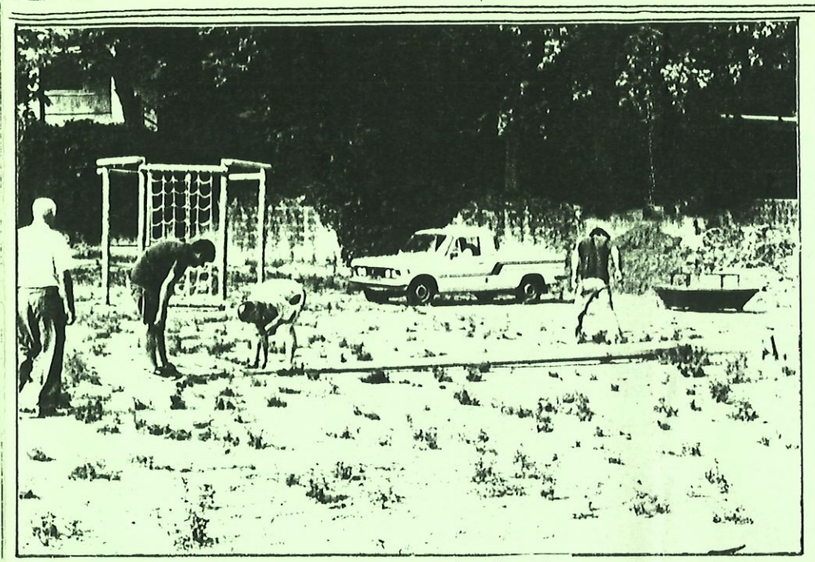

L'équipement de l'espace récréatif

BULLETIN MUNICIPAL

SEPTEMBRE 1994

N°60

LE MOT DU MAIRE

Il existe dans le VAR, une course-poursuite permanente entre la progression des effectifs scolaires, la construction de nouvelles écoles et la création de postes d'instituteurs.

Tantôt il manque un local, tantôt les effectifs d'élèves n'atteignent pas la norme justifiant une création de poste, tantôt les postes d'enseignants sont insuffisants pour satisfaire tous les besoins.

La conséquence fréquente est qu'il ne manque pas de Communes qui, après s'être engagées dans des constructions coûteuses, attendent désespérément la désignation d'un nouvel enseignant.

Ne serait-il pas judicieux, de bonne politique et de bonne économie, qu'à SAINTE-ANASTASIE, le projet de construction d'une nouvelle école soit d'une autre nature et respecte, par exemple, la programmation établie en 1989 ?

Le choix d'un lieu, la construction d'un restaurant scolaire, l'étude, la maîtrise et l'acquisition des sols, conduits simultanément au patient dégagement d'une nouvelle capacité financière, sont des préalables obligés à la réalisation maintenant décidée de ce projet attendu, mais lourd !...

Aujourd'hui, la rentrée très "chargée" constatée en cours moyens seulement -soit en fin de cycle- ne devrait pas nous conduire à une précipitation facile mais vraiment de circonstance.

Ceci étant, nous seront éventuellement en mesure, si nécessaire, d'accueillir sans délai, dans un cadre décent, toute classe supplémentaire, définitive ou non, qui serait décidée par l'Inspection Académique.

Comment pourrait-il, d'ailleurs, en être autrement ?

Jean-Pierre MORIN

CHRONIQUE MUNICIPALE

TRAVAUX REALISES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL DU 15 AOUT AU 15 SEPTEMBRE

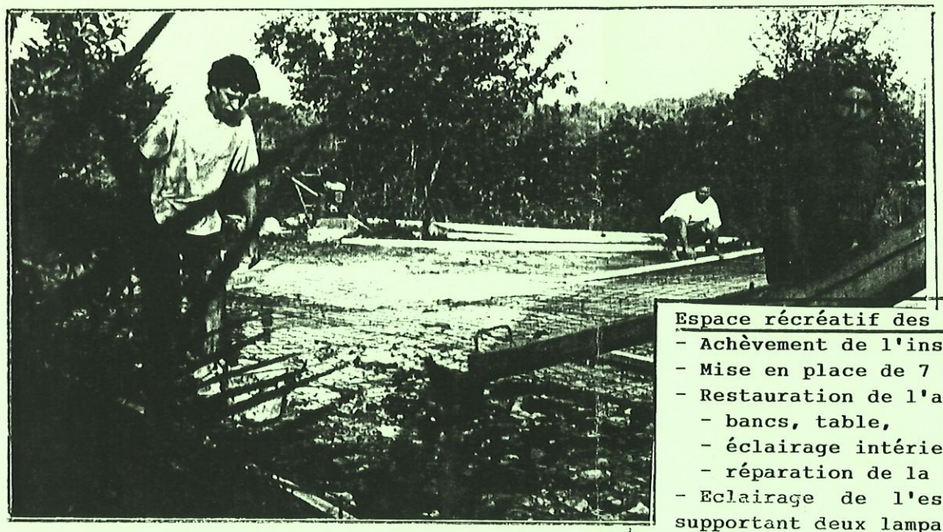

La préparation de la dalle en béton armé qui supportera la table de ping-pong de 570 Kg, elle-même en béton.

Espace récréatif des Horts de la Font
- Achèvement de l'installation des jeux.
- Mise en place de 7 bancs.
- Restauration de l'ancien abri :
  - bancs, table,
  - éclairage intérieur,
  - réparation de la cheminée.
- Eclairage de l'espace récréatif : mât supportant deux lampadaires.
- Côté rue du Pont-Vieux : mise en place d'une barrière.
- Côté Pré de la Font : montage sur piliers d'un portail en bois.

Eclairage public
- Installation de l'éclairage public dans les secteurs urbanisés des chemins de Bonjeu, des Colombades, du Gaou de Vie.

Voirie
- Revêtement en enrobé de la place du cimetière, de la place de l'école maternelle.
- Décaissement et reprofilage du carrefour de la place de la gare pour assurer un écoulement rapide des eaux de pluie.
- Suppression des rails de l'ancienne voie de garage de la gare : travail réalisé par la S.N.C.F. elle-même à la demande de la D.D.E.
Les traverses brisées et pourries qui rendaient inefficaces tous travaux de réfection ont été ôtées, permettant ainsi la réalisation d'un socle de chaussée solide.

- Création d'un petit parking au début du chemin du Gaou de Vie.

- Réfection totale de la rue Alphonse Daudet
Cette rue qui devait être achevée pour la rentrée scolaire a révélé de tels désordres dans les réseaux souterrains qu'il a fallu entreprendre des travaux importants, notamment le changement de la conduite d'eau et des branchements individuels.
A la parution de ce bulletin, elle sera certainement sur le point d'être achevée.

- Revêtement d'une partie de la rue du Pont-Vieux et de la place de l'Ecole Maternelle.

- Pose d'une grille extensible, dans la salle polyvalente, pour la fermeture du local d'entrepôt du matériel sportif.

- Renforcement du plancher du rez-de-chaussée de la nouvelle Mairie par la pose de 5 traverses métalliques de 200 Kg chacune (18 N de 150).

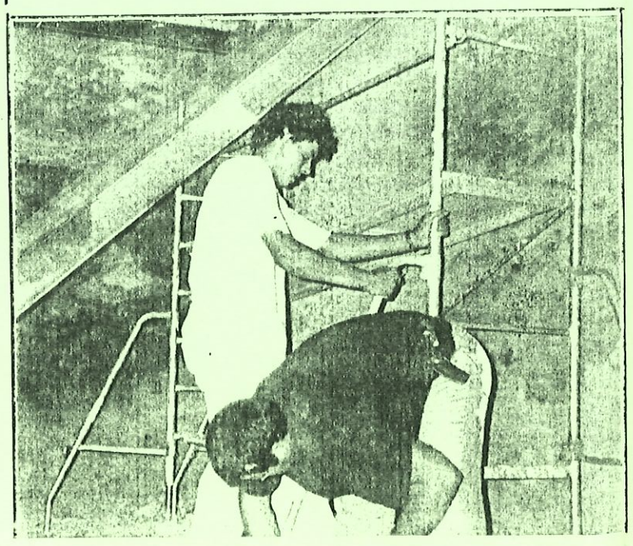

LA VIE AU VILLAGE

MOZART, YURI BOUKOF, LES "JEUNES ARCHETS DE LA VIENNE" ET UN ENSEMBLE D'ART LYRIQUE SE SONT RENCONTRES POUR UN CONCERT EXCEPTIONNEL

Une foule nombreuse se pressait vers la salle polyvalente en cette chaude soirée de fin août, pour profiter de cette soirée musicale.
Pour la première partie du programme, le grand pianiste YURI BOUKOF interprêtait avec brio et une grande finesse le concerto N°20 en ré mineur de MOZART, accompagné par l'orchestre des "Jeunes Archets de la Vienne", en stage au château de VINS-SUR-CARAMY, et d'autres musiciens de la région.
Puis ces très jeunes artistes, avec un talent et un enthousiasme remarquables accompagnaient les chanteurs de haut niveau, venus également effectuer un stage au château, pour la représentation des NOCES DE FIGARO (extraits), ce vaste et difficile opéra de MOZART.
Tous les spectateurs, enthousiasmés par un tel exploit, ont manifesté leur admiration par des applaudissements nourris et chaleureux.
Une soirée exceptionnelle due en partie à M. BONNET, propriétaire du château de VINS et organisateur de nombreux stages d'art lyrique, d'orchestre et de concerts, qui en fut sincèrement remercié.

C'EST AU VILLAGE...

A SAINTE-ANASTASIE, chacun connait M. SEBILLE, ne serait-ce que pour avoir rencontré son magnifique attelage sur les chemins du village.
Pour tous ceux qui aiment les chevaux, il n'est pas possible de rester indifférent au spectacle de ces deux splendides poneys Highland issus du haras Breton du Guilou.
Cet attelage de compétition à l'allure irréprochable est régulièrement entraîné par son propriétaire aidé de son épouse et de son fils Alexis.
Du 29 septembre au 20 octobre, cet équipage disputera à la ROCHE SUR YON, les épreuves finales du championnat de France. C'est une première pour la ligue équestre de Côte d'Azur qui sera représentée à cette difficile épreuve par l'un de nos concitoyens.
C'est là le résultat de 5 années d'un travail quotidien dans les 3 épreuves retenues : dressage, marathon, maniabilité.
Nous souhaitons le meilleur classement à cette équipe familiale de haut niveau et la félicitons d'ores et déjà pour ses excellents résultats obtenus.

HISTOIRE DE CLOCHER, D'HORLOGE ET DE CANAL D'ARROSAGE AU SIECLE DERNIER

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal.

Le 06 MAI 1819
"Depuis longtemps, les habitants réclament la construction d'une horloge communale, soit comme utilité publique, soit pour ce qui concerne le règlement des eaux pour l'irrigation des terres arrosables situées dans le terroir"

Le 02 AVRIL 1820
"La tour du clocher n'est pas suffisamment élevée pour permettre que le son de la cloche puisse distinctement être entendue des habitants du Hameau de Naple.
Il serait utile et urgent que cette tour soit exhaussée pour être propre à établir l'horloge communale, projetée lorsque les fonds réclamés seront touchés".

LE 4ème RALLYE-AUTO

La reprise d'une activité cessée depuis trois ans est toujours difficile. De plus l'automne précoce et pluvieux, le choix du samedi peut-être, les vendanges, la chasse n'ont rien favorisé.
Malgré ces obstacles, une trentaine de courageux affrontaient la bise matinale de samedi 17 septembre et partaient munis de leur feuille de route. Le soleil aidant parfois, la bonne humeur règna toute la journée ainsi que la satisfaction de découvrir des sites magnifiques.
En effet, les organisateurs -Robert AIME, son épouse et Michel PINORINI- avaient choisi de privilégier la contemplation des lieux et de limiter les pièges qui -trop nombreux parfois- irritent et découragent les concurrents.
Le soir, à la salle des fêtes de SAINTE-ANASTASIE, la satisfaction se lisait sur tous les visages. La coupe de "Var Matin" fut remise au vainqueur qui, avec deux coéquipiers, bénéficia d'une promenade en avion au dessus de la région. La coupe des "jeux et de l'adresse" était offerte par la municipalité de SAINTE-ANASTASIE, représentée par Robert DEHAYE, Adjoint au Maire, quand à la coupe des "questions orales", nous la devons à "Intermarché" de FORCALQUEIRET. Outre les lots accordés au second gagnant, une belle médaille du Conseil Général lui fut décernée. Jean-Jacques GUIGNIER, Président du Comité des Fêtes, était venu saluer les concurrents.
La soirée se termina par quelques danses et un buffet très apprécié ; l'excellent pain était offert par "Panissimo" (BRIGNOLES) et le vin par le domaine de la Meissonnière (BESSE). Remercions aussi la Municipalité pour son hospitalité ainsi que les commerçants du village pour leur collaboration et ceux que nous avons sollicités pour les récompenses (Rallye de GAREOULT, Ets AURIC, Garage CECINI, Damma, M. Bricolage, Auto-Clean, domaine CHABERT, Verlaque et "les Vignerons de COTIGNAC).

le T.C.R.

Lors de la dernière réunion de la Commission extra-municipale des sports et loisirs, M. BOURDIN a présenté son projet d'association d'un club de T.C.R. à SAINTE-ANASTASIE.
Les premières leçons devraient débuter à la salle polyvalente (grande salle).
Compte tenu de l'appellation ciglée de cette discipline, nous avons pensé qu'une présentation plus explicite s'imposait.
Il s'agit d'une technique d'auto-défense qui bien qu'étant un art martial, n'a aucune parenté avec tous les sports de combat connus.

La technique de combat rapproché a été créée en 1991 par M. MARECHAL, aujourd'hui Président de la Fédération.
Cette discipline permet à tout un chacun de maîtriser les gestes de défense élémentaires.
Nous souhaitons à M. BOURDIN de réussir cette nouvelle implantation sportive.

Renseignements/Inscriptions, salle polyvalente de SAINTE-ANASTASIE :
Enfants, lundi de 18 H 30 à 19 H 30
Ados/Adultes, lundi de 19 H 30 à 20 H 45
Enfants, vendredi de 17 H à 18 H
Ados/Adultes, vendredi de 18 H à 19 H
Tél. 94.86.47.26.

LE DÉBROUSSAILLEMENT AUTOUR DES HABITATIONS

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE DU 16 SEPTEMBRE 1994

ETAIENT PRESENTS :
M. MORIN, Maire ; MM. PETITJEAN et BRUZZONE (basket) ; M. BOURDIN (T.R.C.); M. GROSJEAN (Boucles de l'Issole) ; M. MAZEYRAT (photo); M. FADDA (Cigales) ; M. RAYNAUD (Boucles de l'Issole) ; M. GUIGNIER (Comité des Fêtes) ; M. DEHAYE (Adjoint aux Finances); M. GONNET (Vouloir) M. JURAVER (Gym douce); M. BROSSAUD (volley) ; MM. SCLAFANI et DUMINIL (basket); Mme LAURENT (Randonneurs de SAINTE-ANASTASIE) ; Mme MORIN (tennis); M. VANDAELE (Badminton).

Excusés :
M. BUGGEIA (Randonneurs de l'Issole).
M. IVARS (Club des Jeunes)
Absent : M. COLIN Hervé (Boules).

CREATION D'UN CLUB DE JEUNES

M. MORIN explique les différents faits qui ont mené à la création d'un club de jeunes (club des jeunes de SAINTE-ANASTASIE) Les formalités concernant la création du club ont été effectuées comme il se doit. Les jeunes eux-mêmes ont établi un règlement intérieur. Les premiers résultats de cette création semblent satisfaisants.
Un local a été mis à leur disposition : la lampisterie, où quelques aménagements ont été ou seront faits.
De plus, une table de ping-pong en béton a été construite proche d'un petit local existant, qui se trouve près du local des Cigales.

RENTREE SPORTIVE :

Basket : 5 équipes au total sont prêtes à démarrer.

Foot : Pour M. SCLAFANI, le problème est au niveau de l'entraînement. En ce qui concerne les petits, il est assuré pour une durée d'un an au maximum, mais il manque des entraîneurs pour les autres équipes.
Le club de foot-ball demande de s'entraîner le soir, en nocturne, sur le terrain de boules. La Commission précise que l'autorisation donnée serait subordonnée au port de chaussures de basket ou de tennis et non de chaussures de foot, ceci pour éviter la détérioration du terrain.
Pour les seniors, le départ est pris.

Tennis : Projet d'une école de tennis pour les jeunes. Une réunion a lieu dans ce but le 17 septembre. Pour cette discipline comme pour d'autres, le problème d'occupation de la salle doit être envisagé.

Utilisation du terrain de foot : M.MORIN signale que ce terrain a été occupé tout l'été. Pour éviter des abus possibles, il propose que tout prêt du terrain soit soumis à une demande écrite adressée à la Mairie.

PROPOSITION DE CREATION D'UN CLUB T.C.R. (Technique de Combats Rapprochés)

Activité de combat français essentiellement destiné aux jeunes (de 5 à 25 ans).
M. BOURDIN assurerait bénévolement les cours pour les enfants ; MM. MARECHAL et BOURDIN enseigneraient aux jeunes et adolescents.
C'est un sport qui, peut-être, peut permettre d'utiliser la salle en la partageant avec un autre club.
Il est accepté à l'unanimité d'envisager cette création.

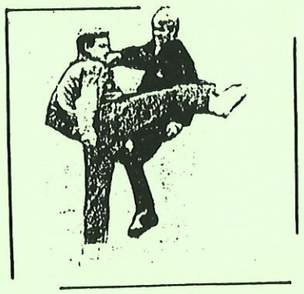

Volley-ball : Bon départ. Un engagement en championnat est envisagé.

Badminton : Tout va bien. Le tracé du terrain est prévu pour dimanche prochain. Pour les enfants, il n'y a aucun frais d'inscription, ainsi que pour les jeunes sans ressources.

LOCAL TECHNIQUE

La grille vient d'être installée pour isoler le matériel des clubs du reste du local.
M. MORIN rappelle qu'il est nécessaire que ce local soit toujours fermé.

M. MORIN remet les clefs du local du matériel sportif à chaque responsable.

Il est décidé que les dates des lotos doivent être fixées en novembre, décembre, janvier et février.

La prochaine réunion est fixée au 14 octobre à 18 heures.

CPAF
CENTRE DE PROTECTION ANTIPARASITAIRE FRANÇAIS
Patrick PELLETINGEAS
TECHNICIEN CONSEIL
TRAITEMENT DES CHARPENTES
par injection, contre termites, capricornes, mérules...
TRAITEMENT DES TUILES
ISOLATION DES COMBLES
Siège social : Ste ANASTASIE 83136 - VAR
Tél. 94.72.28.72
APE 4804 SIRET 353 309 651 00019

Lors de la dernière réunion de la Commission extra-municipale des sports et loisirs, M. BOURDIN a présenté son projet d'association d'un club de T.C.R. à SAINTE-ANASTASIE.
Les premières leçons devraient débuter à la salle polyvalente (grande salle).
Compte tenu de l'appellation ciglée de cette discipline, nous avons pensé qu'une présentation plus explicite s'imposait.
Il s'agit d'une technique d'auto-défense qui bien qu'étant un art martial, n'a aucune parenté avec tous les sports de combat connus.

La technique de combat rapproché a été créée en 1991 par M. MARECHAL, aujourd'hui Président de la Fédération.
Cette discipline permet à tout un chacun de maîtriser les gestes de défense élémentaires.
Nous souhaitons à M. BOURDIN de réussir cette nouvelle implantation sportive.

Renseignements/Inscriptions, salle polyvalente de SAINTE-ANASTASIE :
Enfants, lundi de 18 H 30 à 19 H 30
Ados/Adultes, lundi de 19 H 30 à 20 H 45
Enfants, vendredi de 17 H à 18 H
Ados/Adultes, vendredi de 18 H à 19 H
Tél. 94.86.47.26.

ASSISTANTE SOCIALE

Mlle STIVALA, Assistante Sociale, tient sa permanence à la Mairie, le premier jeudi de chaque mois, de 10 heures à 12 heures.

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à SAINTE-ANASTASIE, parking des Ferrages, de 14 heures à 15 heures 30, le mardi 08 novembre 1994.

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 02 octobre....Dr ASPE.....94.80.26.94.
Le 09 octobre....Dr AZUELOS.....94.78.32.67.
Le 16 octobre....Dr CHRESTIAN...94.69.78.75.
Le 23 octobre....Dr BARIBAUD....94.69.72.83.
Le 30 octobre....Dr AURENS.....94.72.26.07.

POLICE MUNICIPALE

Pendant les heures ouvrables :
- s'adresser ou téléphoner à la Mairie au 94.72.21.19.

En dehors des heures ouvrables et en cas d'urgence :
- téléphoner au 94.72.24.91.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non réponse aux numéros précédents, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie).

INTERVENTIONS SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

Numéro d'appel : 94.72.86.34.61.
puis N° donné par répondeur.

FEUX ET DEBROUSSAILLEMENT

A partir du 15 octobre, les feux d'incinération seront à nouveau permis sans autorisation.
Cet usage lié essentiellement aux opération de débroussaillement autour des habitations devra cependant respecter les règles les plus élémentaires de sécurité (pas de feu par temps de vent fort, surveillance des foyers, extinctions complètes).

PETITE ANNONCE

Madame PRESEAU, plus connue dans le village sous le prénom de Martine, cherche enfants à garder.
Téléphoner au 94.72.22.03.

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 30 août 1994)
Eau de minéralisation importante, microbiologiquement conforme pour les paramètres demandés.

REVISION DES LISTES ELECTORALES 1994.1995

Les opérations de mise à jour des listes électorales sont possibles depuis le 1er septembre. Pour les nouvelles inscriptions, prière de se renseigner à la Mairie.

Entreprise Eric CODONNEL
Terrassements - Travaux publics
Piscines . Fosses Septiques

LA VIE ASSOCIATIVE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DU VAR DE BASKET-BALL

MATCHES ALLER CADETS PRE-EXCELLENCE MASC.B

Le 01/10 à 16 H : STE ANASTASIE/STE MAXIME
Le 08/10 à 16 H : STE ANASTASIE/FREJUS
Le 05/11 à 16 H : STE ANASTASIE/LES ARCS

MATCHES ALLER SENIORS HONNEUR MASCULINS

Le 02/10 à 10 H : STE ANASTASIE/LE LUC

BASKET-BALL

Une équipe de Seniors-Masculins est en formation pour la nouvelle saison 1994/1195.
Les Anciens joueurs qui veulent remettre les "Baskets" peuvent se faire inscrire en venant à la salle polyvalente les mardis et jeudis de 19 H à 21 H. Se munir de :
- une photo ;
- une fiche individuelle d'état civil ;
- un certificat médical.

Reprise générale des entraînements :
SENIORS et CADETS (dans l'attente de la répartition de la salle) les mardis, jeudis de 18 H à 19 H 30 - 19 H 30 à 21 H 30.
BENJAMINES FILLES les mercredis de 14 H à 15 H.
LES BABYS, MINI-POUSSINS, POUSSINS les mercredis de 09 H à 12 H.

LE PRESIDENT G. BRUZZONE

Pour la saison en cours, les horaires de séance de volley-ball, à la salle omnisports de SAINTE-ANASTASIE, sont :
- mercredi de 19 H à 21 H .-entraînements "féminines" et "masculins"
- vendredi de 19 H à 21 H -séances de volley-ball selon le thème "détente et loisir"

Inscriptions sur place les soirées précitées.

Ramonage Electrique "Lady Clean"
PETITJEAN
SAINTE-ANASTASIE
Cheminées Mazout Chaudières
Produits :
-dégoudronnant, bois, charbon ;
-décrassant, chaudière fuel ;
-cartouche pour feu de cheminée ;
-décapant vitres ;
-joint fibre de verre teinte noir
"La Propreté en Plus"
TEL. 94.72.23.97.

ECOLE DE TENNIS

Le club de tennis organise à partir de ce mercredi une école de tennis dont la direction est confiée à M. VEZIANO.
Les inscriptions seront prises sur le court parle professeur chaque mercredi de 10 Heures à 12 Heures.
Pour tout renseignement, téléphoner au 94.72.22.67.

FOOT-BALL

Les inscriptions des enfants désirant pratiquer le foot-ball seront prises chaque mercredi de 14 H à 16 H.
Pour tout renseignement, s'adresser à M. Bruno ILLIANO, aprés 20 H (94.72.26.24) à Mme POINTET (94.72.22.57) ou au Président du club, M. SCLAFANI (94.72.22.79).

CLUB DES CIGALES

Sortie le mercredi 5 octobre : visite guidée du château de SAUVAN, près de FORCALQUIER repas à MANOSQUE et promenade dans la vieille ville.
Départ 07 H 45.
Prix tout compris : 180 F.
Inscriptions et règlement jusqu'au 25 septembre au 94.72.25.59 après 18 H S.V.P.

Reprise des jeux de société avec goûter le vendredi 23 septembre à 14 H et ensuite les 1er et 3ème vendredis de chaque mois.

GYM DOUCE : LA REPRISE
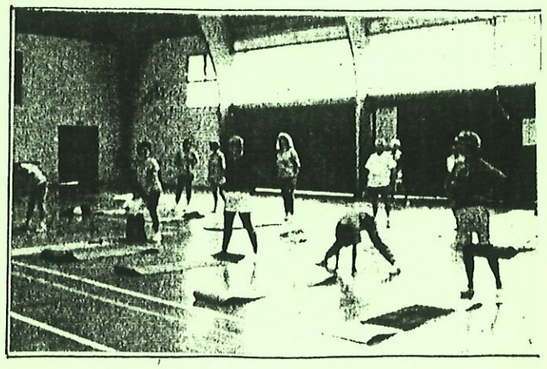
La saison est repartie, finies les vacances, les siestes, les bons repas.
M. Ari JURAVER, moniteur de service a fait l'appel et la revue de ses effectifs. Plus de 60 personnes ont repris la gym. Les cours ont lieu tous les lundis et jeudis de 09 H 30 à 11 H.